

Mardi: 17h00 à 18h00 Bibliothèque Téléphone Mairie: 03.84.91.62.00 Jeudi: 16h30 à 17h45

Jeudi: 18h00 à 19h00 mairie.bougnon@wanadoo.fr

Juillet 2016

9h00 à 11h00

Mercredi:

LE MOT DU MAIRE

Un monde de réseaux : réseau routier, réseau d'alimentation en eau potable, réseau d'assainissement, réseau d'alimentation en électricité, réseau de télécommunications.

Réseaux à priori indispensables et préalables à toute autorisation d'urbanisme, indispensables afin d'assurer notre confort énergétique et sanitaire d'une part, notre confort sociétal d'autre part.

En constante évolution technologique, les réseaux de télécommunications tiennent une place prépondérante avec l'internet et la téléphonie mobile.

Véritable source de discrimination, ils deviennent le principal enjeu de développement et d'essor économique de nos territoires ruraux.

Conscient de cet enjeu le département s'est engagé dans l'aménagement numérique de son territoire avec la mise en œuvre dès 2010 d'un schéma directeur territorial d'aménagement numérique SDTAN ayant pour objectif de garantir un débit minimum de 8 Mégabits/Sec pour tous à l'horizon 2020 et d'atteindre 100% de lignes Très Haut Débit pour 2025.

En attendant l'installation de la fibre optique jusqu'à l'abonné sur tout le territoire, le département s'est engagé dans une phase de déploiement de Points de Raccordement Mutualisés permettant une montée en puissance des débits.

C'est ainsi qu'a été installée récemment sur la place du monument aux morts une armoire verte PRM reliée par la fibre optique au nœud de raccordement NRA de Port sur Saône.

L'arrivée de la fibre optique à BOUGNON devrait nous permettre de passer d'un débit situé entre 0.7 et 2.5 Mbits/Sec à un débit situé entre 30 et 95 Mbits/Sec.

Cette puissance sera amoindrie par la déperdition liée au réseau cuivre, selon l'éloignement de votre logement de l'armoire PRM.

Cette montée en puissance doit concerner l'ensemble des lignes téléphoniques de notre commune, qui seront éligibles à des offres Très Haut Débit selon les opérateurs choisis (pour le moment seuls Orange et Free ont répondu favorablement).

Autre réseau en évolution future, notre réseau d'éclairage public.

Sujet à réflexion préalable, l'enjeu résidait dans la recherche d'une économie d'énergie d'une part, dans une diminution de la pollution lumineuse d'autre part.

Plutôt que de plonger la commune dans l'obscurité totale une partie de la nuit, l'évolution technologique, avec notamment l'avènement des lampes à LED (diodes électro luminescente), nous a permis de nous orienter vers un renouvellement total de nos points d'éclairage.

La moindre consommation de ces nouvelles lampes LED, pour une luminosité similaire, couplée à des systèmes de réduction de puissance de plus de 50% sur une plage horaire de 23h à 05h du matin, nous garantit une économie de 65% et permet un retour sur investissement de moins de 10 ans.

Les travaux se dérouleront sur les mois de septembre octobre.

En attendant de « surfer sur la toile », comprenez pour les non-initiés « naviguer sur internet », je vous souhaite à toutes et tous de profiter pleinement et bien réellement de cette période estivale.

D.HUGEDET

ÉTAT CIVIL

Naissance

Le 2 juillet, est née à Vesoul, Lisa COTTIN, fille de Mr COTTIN et Mme BICHET, domiciliés 22 rue de la Piquotte.

Tous nos vœux de bonheur à la famille et longue vie au bébé.

Mariage - Tous nos vœux de bonheur

Le 16 juillet, Julien LEPOINTE, ouvrier, a uni sa destinée à Laetitia VIEL, coiffeuse, tous deux domiciliés à BOUGNON, 2 rue d'Auxon.



Carte Jeune

A la validation du budget, il a été décidé d'offrir à tout enfant scolarisé de notre commune la CARTE JEUNE pour l'année scolaire 2016/2017. Pour les enfants de plus de 16 ans, merci de se munir d'un certificat de scolarité. Les cartes seront à retirer à la mairie début septembre.

Pour en bénéficier, il est IMPERATIF de PASSER S'INSCRIRE EN MAIRIE avant le 28 juillet.

Subvention Scolaire

A la validation du budget, il a été décidé d'octroyer une subvention de 20 € pour chaque enfant scolarisé en collège.

Merci de vous munir d'un certificat de scolarité et de passer vous inscrire en mairie.

BAL

SOIRÉE MASTROQUET - GRAY

Sympathique soirée pour une trentaine de personnes extérieures de Bougnon.
Au menu un repas gastronomique et clôturée par un spectacle de variétés, parodies et transformistes.



JOURNÉE PAELLA SOUS LE THÊME ÉPOUVANTAILS

Pour une première, cette fête n'a pas conquis une majorité de personnes. 80 paëllas succulentes ont été servies.





4 épouvantails confectionnés avec beaucoup d'imagination.



Jacques ETIENNE

Dimanche 4 septembre 2016

Ci-joint la fiche d'inscription et les modalités pour le vide grenier. Pensez dès à présent à vous inscrire.

Tarif 2 € le mètre, photocopie carte d'identité obligatoire.

Jacques ETIENNE

Festival de Folklore à Bougnon

Le samedi 6 août 2016 à 20 h 30

Troupe du Sénégal



Sictom



Scey sur Saône, le 18 juillet 2016

NOTE D'INFORMATION

Certains usagers du SICTOM du VAL de SAONE sont en ce moment contactés par des inconnus qui prétendent, au nom du SICTOM, avoir détecté des erreurs de tri dans leur bac et qui tentent d'extorquer des fonds sous prétexte d'une amende ou d'une pénalité.

Le SICTOM du VAL de SAONE n'agit pas de la sorte. Il s'agit d'une tentative d'escroquerie. Ne réglez aucune facture d'ordures ménagères qui n'émane pas du Trésor Public ou de votre Communauté de Communes! Ne donnez aucun code. Ne réglez aucune somme en espèces à un inconnu.

Merci.

Franck TISSERAND

Cres attentivement,

Président SICTOM du VAL de SAONE



SICTOM du Val de Saône

Zone Artisanale • 70360 SCEY SUR SAONE • www.sictomvds.com

☎ 03.84.78.09.52 • ☑ sictom@sictomvds.com



Vacances

La mairie sera fermée du 05 août au 28 août inclus.

La bibliothèque sera fermée du 8 juillet au 31 août inclus.

En cas de nécessité, merci de contacter le Maire ou les Adjoints.